DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Vietnam | Pre-Arrival

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Vous pouvez nous transmettre votre dossier complet :
- Par email (conseillé), en réponse à l'email de confirmation de commande, en nous envoyant en pièces jointes les documents (scannés, ou pris en photo de bonne qualité)
OU
- Par courrier sécurisé ou dépôt à notre adresse : RapideVisa, 7 rue La Boétie, 75008 Paris

Fournir pour CHAQUE voyageur :
Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Page d'identité du passeport (en scan ou photo ou copie) :**
- Il s'agit de la page du passeport avec votre date de naissance, numéro de passeport etc.
- Le passeport doit être signé et**valide au moins 6 mois après l'entrée prévue**dans le pays.
- Il est conseillé d'avoir un passeport de bonne qualité avec au moins 2 pages vierges face à face.
- Pour que votre document Pre-Arrival soit délivré par les autorités sans erreur, merci de nous transmettre une bonne qualité : **toutes les informations sur la page de passeport doivent être lisibles**

☑ **5 réponses (en répondant à l'email de confirmation de commande) :**

- Le voyage se fait-il sous le régime d'exemption de visa jusqu'à 45 jours au Vietnam ? ou avec un e-visa ? (si e-visa, indiquer son numéro)

- Quel est le motif du voyage ? (tourisme, affaires, transit, autre).

- Quel est le pays initial de départ/décollage ? (France, Belgique, Suisse...) sans tenir compte d'une éventuelle escale.

- Quel est le numéro du vol d'arrivée ? (en cas d'arrivée par bateau, indiquer le port et le numéro du bateau, en cas d'arrivée par voie terrestre, indiquer le poste et le numéro du véhicule).

- Quel est le nom et ville du 1er hôtel ? (en cas d'escale indiquer "transit")

☑ ***Attention :*** *Le document "Pre-Arrival" vous sera délivré par email environ 2 jours avant votre arrivée au Vietnam car il n'est pas possible de l'obtenir plus tôt. Il sera possible de l'imprimer ou de l'enregistrer sur téléphone.*